

L'hon. M. GLEN:

1. Aucun renseignement disponible.
2. Du 30 septembre 1945 au 31 mars 1947, 36,873 immigrants, à l'exclusion des ayants droit d'anciens militaires, ont reçu la permission d'entrer au Canada. Les chiffres de la période postérieure à la dernière date ne sont pas encore disponibles.

WARTIME HOUSING CORPORATION—SASKATCHEWAN

M. McKAY:

1. Depuis le 1er janvier 1947, combien de maisons la Wartime Housing Corporation a-t-elle construites ou construit-elle?
2. Combien de ces maisons ont été construites ou sont en cours de construction dans la Saskatchewan?

M. McLRAITH:

1. Du 1er janvier 1947 au 3 mai 1947, la Wartime Housing Corporation a construit 2,763 maisons. Ce chiffre comprend les maisons dont la construction a été entreprise en 1946.

Le 3 mai 1947, la Wartime Housing Limited était en train de construire 1,857 maisons.

2. Du 1er janvier 1947 au 3 mai 1947, la Wartime Housing Limited a construit 361 maisons en Saskatchewan. Ce chiffre comprend les maisons dont la construction a été entreprise en 1946.

Le 3 mai 1947, la Wartime Housing Limited avait en construction 284 maisons en Saskatchewan.

RÈGLEMENT DOUANIER AUX AÉROPORTS

M. THATCHER:

1. L'administration douanière, aux aéroports canadiens, est-elle gratuite pour les avions américains?
2. Les aéroports américains offrent-ils gratuitement un service semblable aux avions canadiens? Sinon, quels honoraires exige-t-on?
3. Le Gouvernement a-t-il tenté de conclure une entente de nature réciproque avec les Etats-Unis concernant le règlement douaniers aux aéroports?
4. Dans le cas de l'affirmative, quelle a été l'issue de ces démarches?

L'hon. M. McCANN:

1. Les avions qui sont possédés ou nolisés par des particuliers et qui entrent au Canada en mission de santé pour des fins d'amusement bénéficient gratuitement de l'administration douanière, sauf dans de rares cas, alors qu'on doit acquitter les frais de transport du douanier,—en taxi ou autrement,—jusqu'à l'aéroport. Les avions commerciaux qui assurent un service régulier jouissent de l'administration douanière au Canada gratuitement pendant "les heures autorisées" d'assistance aux aéroports internationaux. Ils sont assujettis à des frais de surtemps en dehors des heures

[M. Castleden.]

régulières et, dans certains cas, ils sont tenus d'assurer le transport gratuit des douaniers.

2. Aucun renseignement.

3. Le gouvernement canadien représentée à l'Organisation internationale de l'aviation civile, qui étudie présentement le problème des normes et celui de la procédure à suivre quant aux douanes, à l'immigration, à l'hygiène et à toutes les autres questions susceptibles de faciliter le transport aérien international.

4. Les normes et les méthodes recommandées ont déjà été adoptées et approuvées par un nombre d'Etats membres. Le Canada a pris des mesures concernant certaines normes et pratiques recommandées.

MUSIQUES MILITAIRES DE L'ARMÉE PERMANENTE

M. KIDD:

1. Combien compte-t-on actuellement de musiques militaires (instruments d'argent ou de cuivre) à l'effectif de l'armée permanente de terre, de mer ou de l'air?
2. A quels endroits sont-elles actuellement en poste, quel est l'effectif de chacune?

M. LAPOINTE:

1. Marine, 3; Armée, 3; Aviation, 3.
2. Service—Endroit—Effectif

Marine, Sur le *Naden*, Esquimalt, 24; Sur le *Stadacona*, Halifax, 11; Sur le *Warrior*, en mer, 10.

Armée, Camp Shilo (Man.), 23; Brockville (Ont.), 25; Québec (P.Q.), 23.

Aviation, Ottawa (Ont.), 39; Toronto (Ont.), 30; Edmonton (Alb.), 30.

LE SUCRE ET SON USAGE POUR DIVERSES FINS

M. NICHOLSON:

Sur la quantité totale de sucre consommé au Canada au cours de l'année écoulée, quel pourcentage a été utilisé a) pour des fins domestiques, b) par les boulangeries, c) par les fabricants d'eaux gazeuses, d) par les fabricants de confitures et de marmelade, e) pour la production du vin, f) pour toutes les autres fins?

L'hon. M. MacKINNON: Total de la consommation de sucre en 1945: 947,135,428 livres.
P. 100

a) Fins domestiques (voir h)	
b) Boulangeries	4.8
c) Eaux gazeuses	6.0
d) Préparation de fruits et légumes	8.4
e) Fabrication du vin	0.9
f) Biscuiterie et confiserie	10.5
g) Autres industries manufacturières	6.3
turières	6.3
h) Toutes autres fins (ménages, hôtels, etc.)	63.1

100.0